

MAIRIE de GROISY



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 18 MAI 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 27 - Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe SIBILLE, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026

Présents : Fabienne ALTER - Laurie BERTHOD - Nathalie BONNIN - Michel CARTIGNY - Nathalie CHAPPET - Boris CHARLIER - Franck COLLOMB - Yoann CUINET - Stéphane DEROBERT - Célia DERONZIER - Gérard DUGAVE - Anaïs DURET - Samuel DURET - Nathalie ERAZMUS - Matthew FOURNET - Virginie FOURNIER-LANGLAIS - Nathalie GAVEL - Marie-Cécile HUO (arrivée à 19H24 pour le vote de la question n°3 - délibération n° 2026-044) - Caroline LAMOUILLE - Robert LAURAIN - Franck LEROY - Jean-Marc LOMBARD - Tarek MAJRI - Jean-Yves RAPHIN - Marie-Pierre ROSE-AMLEHN - Christophe SIBILLE - Béatrice VALLEJO

Excusée : Marie-Cécile HUO (jusqu'à 19H24, heure de son arrivée)

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Fabienne ALTER

**DEL N° 2026-058 – COMMANDE PUBLIQUE - PROGRAMME 2026 - RESEAU D'ELECTRIFICATION
 « LA FORET » : APPROBATION**

Exposé de Matthew Fournet, Adjoint aux Travaux,

Compte tenu de la vétusté et de la qualité du câblage aérien (fils nus sans protection 19.6 Cuivre) au lieu-dit La Ravière au droit du numéro de rue 330, il convient de sécuriser ce réseau électrique BTA en changeant le câblage (T70).

Aussi, la Commune a chargé Energie et Services de Seyssel de lui établir les devis estimatifs et quantitatifs correspondants, comme ci-après :

Travaux de Sécurisation BTA

Le coût des travaux et leur financement s'établissent comme suit :

* montant de travaux : 10 913.60€ HT

* subvention (75% du montant HT) : 8 185.20 €

* dépense à la charge de la Commune : **2 728.40 € HT**

Le règlement de la participation de la Commune pour cette opération s'effectuera auprès d'Energie et Services de Seyssel sur fonds propres, après réception du décompte définitif.

La Commission « Travaux » ayant donné son aval à cette proposition, au vu de l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- approuve la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus sur l'exercice 2026,

- dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2026,

- autorise le Maire ou son Représentant à signer les devis établis par Energie et Services de Seyssel et toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
 Fabienne ALTER

Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 28/05/2026

Publié le : 28/05/2026

Le Maire,
 Christophe SIBILLE

Le Maire,
 Christophe SIBILLE

